



COMMUNE de
PUSY-EPENOUX

☎ 03 84 75 39 95

☎ 03 84 75 58 46

NOTE D'INFORMATION N° 20

Accident en Gironde

La commune de Pusy et Epenoux s'est associée à la journée nationale du mardi 27 octobre 2015 en mettant le drapeau en berne à la mairie.

Une pensée toute particulière aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

11 novembre

Ce jour anniversaire de l'armistice de 1918 est aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou anciens.

La commémoration de cette journée se déroulera le **11 novembre 2015** selon la chronologie suivante :

09 h 15 : cérémonie au carré militaire de Pusey

10 h 30 : cérémonie au monument aux morts de Charmoille

10 h 50 : cérémonie au monument aux morts de Pusy

11 h 15 : cérémonie au monument aux morts de Pusey

TELETHON

Comme chaque année, nous participerons à cet évènement. Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous faisons appel aux bénévoles.

Merci de bien vouloir vous faire connaître en assistant à la première réunion qui aura lieu en mairie
le mardi 3 novembre à 18 h 30

Nous vous attendons nombreux.

Club des aînés

Vous pouvez toujours vous inscrire auprès de Sylvie au secrétariat de mairie pour partager un bon moment de détente et de convivialité.

Le lieu de rencontre étant la mairie annexe aux heures et jours à votre convenance.

A bientôt.

Carnaval

La cavalcade de printemps aura lieu le **samedi 2 avril 2016**.

Si vous souhaitez participer à la confection d'un char ou tout simplement défilier avec nous , vous êtes priés de vous inscrire toujours auprès de Sylvie.

Gros volumes

Un ramassage aura lieu le **mardi 10 novembre 2015** .

Si vous le désirez, vous pouvez déposer vos objets encombrants devant votre domicile la veille au soir.

Ecole

Je vous rappelle que la cour de l'école de Pusy est strictement interdite d'accès en dehors des horaires d'enseignement scolaire ; ceci pour des raisons de sécurité et également afin d'éviter toute dégradation des infrastructures existantes.

Nuisances

Tout dernièrement, la gendarmerie s'est déplacée à la demande d'une personne du village pour une nuisance sonore. Une toute autre démarche aurait pu être entreprise en prévenant soit le Maire ou un des Adjoints ou encore un Conseiller le plus proche. Je tiens à rappeler que les gendarmes ont d'autres prérogatives beaucoup plus importantes.

Oublis

Lors de nos dernières manifestations (repas des Aînés, repas des voisins), des personnes ont oublié un blouson de couleur bleue ainsi que divers plats ou ustensiles de cuisine.

Vous pouvez les récupérer en mairie.

Renouvellement canalisation d'eau potable

Le syndicat mixte des eaux du Breuchin doit faire face à d'importantes fuites sur son réseau de transport d'eau potable.

Dans ce cadre, le conseil syndical a décidé de renouveler une partie de son réseau de canalisations entre Coulevon et Charmoille, soit sur une longueur d'environ 6 km.

Les travaux ont débuté le 21 octobre 2015 (traversées de voirie et de rivières).

Ce chantier peut engendrer des nuisances (trafic important, bruit...)

Le syndicat mixte des eaux du Breuchin mettra tout en œuvre pour les limiter.

Le Maire et le Conseil Municipal,

